

02.10.2018

Initiative pour sauver l'antenne neuchâteloise de la HEM déposée

02.10.2018

Les opposants à la fermeture de l'antenne neuchâteloise de la Haute école de musique (HEM) ont annoncé avoir récolté 5314 signatures en faveur du maintien d'une formation musicale professionnelle dans le canton. Ils avaient jusqu'à mi-décembre pour en obtenir 4500.

C'est en musique que les auteurs de l'initiative, un comité-citoyen de 37 personnes, ont remis mardi à la chancellerie les classeurs comportant les signatures. "La population a bien accueilli l'initiative proposée. De nombreuses personnes ont spontanément récolté des paraphes et plutôt rares ont été celles, sollicitées, qui ont renoncé à signer le texte", indiquent les initiants.

Selon eux, cela "laisse objectivement augurer d'un succès bienvenu au moment de la votation populaire". Un des membres du comité d'initiative Armand Blaser, ex-député socialiste, estime que "le forcing malheureux et incompréhensible du Conseil d'Etat fait fi de toute déontologie élémentaire en matière de respect des processus démocratiques".

Le gouvernement a annoncé jeudi dernier qu'il maintenait la fermeture en 2021 du site neuchâtelois et que l'initiative n'aura pas d'impact sur sa décision. Pour le Conseil d'Etat, la fermeture de la HEM-NE ne compromet pas la réalisation des objectifs de l'initiative.

Le texte demande la conservation d'une formation musicale professionnelle accréditée qui délivre des titres de bachelor et de master. A cet effet, l'Etat peut conclure un ou des partenariats avec un canton ou une institution de formation supérieure. Il n'exige pas le maintien des structures actuelles, selon le gouvernement.

Pour le comité d'initiative, la fermeture de la HEM entraînerait un appauvrissement de l'offre culturelle régionale, la suppression d'une source de rayonnement pour le canton de Neuchâtel et la mise en danger de l'activité de nombreuses sociétés de musique. Une pétition en ligne contre cette fermeture avait récolté 25'000 signatures au printemps.

Potentiel d'économies contesté

Le comité d'initiative conteste aussi le potentiel d'économies lié à la fermeture du site neuchâtelois de la HEM. Le coût de l'école pour le canton de Neuchâtel est de 2,2 millions de francs par an sur un budget de 4,7 millions.

Mais l'économie réelle se monte à quelque 840'000 francs, selon l'association des professeurs et l'association des étudiants de la HEM. Le chiffre avancé par le Conseil d'Etat ne tiendrait pas compte, selon elles, des charges du bâtiment ou des retombées fiscales des collaborateurs établis dans le canton de Neuchâtel.

Le député vert, Jean-Jacques Aubert, va d'ailleurs interpellier mercredi le gouvernement lors de la session du Grand Conseil sur le coût réel de la fermeture. Il demande des précisions sur les conséquences financières de la résiliation de la convention entre les cantons de Neuchâtel et de Genève.

Le député veut savoir quels seront les éléments à charge du canton de Neuchâtel (arriérés administratifs, charges communes et partagées avec d'autres institutions, caisse de pension, etc) autres que les indemnités liées à la procédure de licenciement.

ATS